

Par mail seulement

Canton de Vaud

Yverdon-les-Bains, le 19 juin 2017

Dépôt de réserves civiles solidaires

www.worldcorruption.info/index_htm_files/2017-05-30_lettre_pretentions_civiles.pdf

Madame, Monsieur,

Si vous prenez la peine de consulter le dossier explicatif qui m'oblige à vous transmettre ce courrier, vous constaterez que les Institutions du Canton VAUD que vous êtes censé(e) contribuer à administrer, ne sont plus crédibles et que leur fonctionnement relève des pratiques d'un Etat Voyou, en mains de corrompus. C'est du reste – comme le démontre ma base de données – la même chose dans tous les Cantons suisses.

Escroquer les Citoyens, bafouer leurs Droits, violer les Constitutions Fédérale et Cantonales sont devenus des pratiques usuelles que les Magistrats judiciaires et politiques, les Elus politiques et les hauts Fonctionnaires au niveau national, pratiquent dès lors en toute impunité. Ceux qui n'y participent pas directement en sont tout au moins complices au nom de la Collégialité – synonyme de complicité – et de l'Omerta qu'ils appliquent pour protéger leurs pairs.

La VÉRITÉ finit toujours par être mise en lumière. Les écritures Saintes y font toutes référence (Matthieu, Marc, Luc) : « *Car il n'est rien de caché qui ne doive être découvert, rien de secret qui ne doive être mis au jour. C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits* ».

Je vous transmets en annexe ma demande du 30 mai 2017, de récusation du Tribunal de la Broye et du Nord vaudois dans le cadre du procès qui aurait dû se tenir le 28 juin 2017 à Yverdon-les-Bains. Il en va de même de tous les Tribunaux et Magistrats du Canton de Vaud.

Cette demande de récusation et les réserves civiles requises sont également accessibles sur le lien www.worldcorruption.info/index_htm_files/2017-05-30_lettre_pretentions_civiles.pdf pour tous les destinataires en Suisse.

Cette récusation est également accessible sur le dossier de dénonciation de l'escroquerie du patrimoine SAVIOZ sous la rubrique « **6^e procès** »... www.worldcorruption.info/savioz.htm#x:6e_proces

Dans un courrier du 16 mai 2017, Le Greffier du Tribunal nous a signifié que le « Président » refusait d'assigner et d'entendre les témoins requis, considérant que le dossier était suffisamment complet. Il est donc évident que le Président **Sébastien SCHMUTZ**, a déjà rendu son jugement et que **pour le moins** il va reprendre les décisions du procureur COLETTA qui nous a condamnés sans même nous entendre. Les deux hommes pratiquent l'arbitraire, la partialité, la complicité d'escroquerie et de crime organisé en bande et une plainte pénale vient d'être déposée à leur rencontre ! Francs-Maçons, ils doivent soutenir leur « Frère » le plaignant, avocat et **juge militaire** Michel TINGUELY selon le serment secret qu'ils ont pris sur leur vie...

A cela s'ajoute qu'en sa qualité de vice-Président du Tribunal d'Arrondissement, Sébastien SCHMUTZ est sous les ordres du Président principal **Eric ECKERT**, celui-là même qui avait porté plainte contre moi quand je l'avais dénoncé et apostrophé pour avoir ordonné la répartition des deniers dans le cadre de l'escroquerie du patrimoine BURDET www.worldcorruption.info/burdet.htm

En l'état actuel de corruption du système judiciaire cantonal vaudois et par extension, du système judiciaire suisse, il est inutile de chercher à confondre les « magistrats » renégats qui agissent contre le Devoir de fonction pour lequel ils ont été nommés. Je renonce donc au dépôt de plaintes pénales immédiates (les instances qui les reçoivent en sont les dépositaires jusqu'à l'application des sept requêtes adressées au Conseil Fédéral), étant donné que ceux qui auraient à les juger sont leurs complices. www.worldcorruption.info/index_htm_files/fm_55_23-05-2015.pdf

La page www.worldcorruption.info/elections.htm fait état de l'implication politique dans les crimes dénoncés et le harcèlement arbitraire pratiqué contre nous.

Dès lors, ceci m'oblige à former nos réserves civiles selon la motivation faite dans ma lettre ouverte datée du 30 mai 2017. Votre responsabilité personnelle individuelle est engagée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations.

Marc-Etienne Bardet

P.S. : Pour ceux qui seraient censurée par SWISSCOM et CityCable (Boisy TV Lausanne) vous trouverez l'aide utile sur :  www.censure.info.
 www.censure.info/deutsch/index.htm

Sans être en possession d'un VPN, vous pourrez utiliser les proxys gratuits en bas de page des « solutions pratiques ».